



Toulon, le 29 novembre 2023,

De l'intersyndicale DDFIP du Var

Contact : Françoise Martinez  
CGT Finances Publique 83  
Cité Administrative  
20 Place Noël Blache  
83000 TOULON

à

Madame La Première Ministre

Monsieur le Ministre de la Transformation de la Fonction Publique

Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Madame la Première Ministre,

Messieurs les Ministres,

Dans le cadre de la nouvelle politique immobilière de l'État et de la transformation de l'action publique, le gouvernement a lancé en 2019, un programme sans précédent de rénovation des cités administratives avec une dotation d'un milliard d'euros sur 5 ans (programme 348 de la loi de finances).

Ce programme avait un triple objectif :

- réduire les consommations énergétiques (projection à moins 66%)
- offrir un meilleur service aux usagers
- offrir de meilleures conditions de travail aux agents.

Dans le département du Var (83), le programme retenu, concerne les cités administratives de Lorgues (rue Saint-Bernard et place Noël Blache) et des Lices (rue Montebello). Un regroupement des administrations territoriales de la DDTM, DDPP, DIRMED, DREAL, DGFIP, DIRCOFI, DTPJJ, ARS et les SGCD est envisagé.

Alors que depuis l'évocation de ce projet par notre directeur, l'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT/CFTC de la Direction Départementale des Finances Publiques du Var n'a eu de cesse de demander la communication de celui-ci (ref PV des différentes instances CTL, CHSCT, CSAL et CSAL-FS), ce n'est que le 28 juillet 2023 qu'elle a pu obtenir l'ensemble des informations par le Préfet du Var.

Ainsi, les représentants du personnel que nous sommes, n'avons pu apporter aucune contribution en amont, en faveur de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents.

Pourtant, il est prévu dans la circulaire de la Première Ministre du 8 février 2023, que tout projet immobilier doit « être précédé d'un dialogue de qualité avec les représentants des personnels... en associant étroitement les agents à toutes les étapes ».

Il n'en a rien été !

Au final, d'un projet qui se voulait ambitieux (rénovation totale et amélioration des conditions de travail des agents), le plan cité présenté ne répond à aucun des objectifs de départ. Pire, il annonce une catastrophe en termes de conditions de travail pour les agents.

Lors de ses diverses présentations auprès des agents concernés, le plan cité a fait l'unanimité contre lui. Les agents refusent la dégradation de leurs missions et conditions de travail. Ils se sont prononcés contre au travers une pétition que nous avons remise à notre directeur.

L'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT/CFTC de la DDFIP du Var a pu aussi se positionner en opposition à ce projet à travers plusieurs évocations lors des CSAL et CSAL-FS.

En effet, ce projet réduit les surfaces de bureau, multiplie les open-space, dénigre la mission accueil, supprime le restaurant administratif de St-Bernard, son parking et les espaces de convivialité, etc.

De plus, le projet présenté contrevient gravement aux normes de santé et sécurité obligation de l'administration employeur. En effet, il apparaît que certains locaux contiennent de l'amiante dans leurs cloisons, sols et menuiseries.

Il n'est pas tolérable de sacrifier le sujet « amiante » sur l'autel de l'austérité d'une enveloppe financière insuffisante. Il n'est pas acceptable de sacrifier la santé des agents et leur qualité de vie au travail. L'administration a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de ses personnels.

Par conséquent, les agents et l'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT/CFTC de la DDFIP du Var disent NON au projet de plan cité présenté et attendent de nos ministères un engagement ferme sur l'ensemble de leurs revendications :

- maintien des immeubles de St-Bernard et Vert Coteau
- négociation sur la répartition des services
- désamiantage des bâtiments dans leur totalité
- rénovation totale des menuiseries extérieures
- stationnement gratuit pour tous les agents et en nombre suffisant

Sans réponse de nos ministères, les agents de la DDFIP du Var avec leurs organisations syndicales représentatives, se verront dans l'obligation d'alerter l'opinion publique localement et nationalement au vu de ce que nous considérons comme une situation grave pour notre santé et celle du public accueilli, pour nos conditions de travail et notre avenir professionnel.

Nous vos prions d'agréer, Madame la Première Ministre, Messieurs les Ministres, l'expression de nos considérations respectueuses.


L'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT/CFTC de la DDFIP du Var,

Pour FO  
Sophie DEGEILH

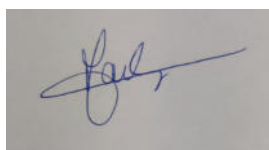
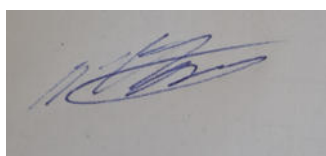
Pour Solidaires  
Laurent DELBANO

Pour La CGT  
Françoise MARTINEZ

Pour CFDT/CFTC  
Jocelyne FRANCISQUE



Sophie Degeilh



J. Francisque  
Jocelyne FRANCISQUE  
CFTC DGFIP section du Var